



Le Conseil des États approuve nettement l'accord de libre-échange avec l'Inde

L'essentiel en bref:

- Le Conseil des États a approuvé, sans opposition, l'accord de libre-échange avec l'Inde, qui a ainsi franchi une étape importante en vue de son entrée en vigueur dès l'automne 2025. C'est maintenant au tour du Conseil national de se prononcer.
- L'accord offre à l'économie suisse une opportunité unique de participer au potentiel économique du pays le plus peuplé du monde.
- Le chapitre sur l'investissement constitue à la fois une nouveauté et une opportunité pour les entreprises suisses.

Dans le cadre de la session d'hiver, le Conseil des États a **nettement approuvé** l'accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Inde. Il a pris une décision très nette, par 41 voix contre 0 et 3 abstentions. Ce faisant, l'accord a franchi une étape importante en vue de son entrée en vigueur dès l'automne 2025. economie suisse se félicite de ce soutien franc en faveur de la Suisse en tant que nation exportatrice.

L'accord de libre-échange passe maintenant devant le Conseil national. Une approbation rapide de l'accord par la Chambre basse est dans l'intérêt de la Suisse si celle-ci entend profiter de son avantage compétitif. Dans le contexte actuel marqué par des tensions géopolitiques et des difficultés économiques à

l'échelle internationale, une telle impulsion serait très précieuse.

Le Conseil des États reconnaît l'importance de l'accord

L'accord de libre-échange avec l'Inde donne à l'économie suisse une opportunité unique de participer au potentiel économique du pays le plus peuplé du monde. Plusieurs membres du Conseil des États ont parlé à juste titre d'une étape importante et ont salué le travail accompli par les négociateurs emmenés par la secrétaire d'État Helene Budliger.

Chapitre sur les investissements, une opportunité pour les entreprises suisses

Outre les nombreuses réductions tarifaires et une meilleure protection de la propriété intellectuelle pour les entreprises suisses, le chapitre sur les investissements a été salué comme une réussite particulière. Dans le cadre du partenariat économique et commercial, les États de l'AELE s'engagent à promouvoir leurs investissements en Inde. L'objectif (juridiquement non contraignant) est d'attirer des investissements pour un volume de 100 milliards de dollars US et de créer jusqu'à un million d'emplois au cours des quinze prochaines années.

L'Inde s'engage également à créer un climat d'investissement favorable. Des mesures concrètes sont déjà prévues dans ce sens. Selon le conseiller fédéral Guy Parmelin, [Invest India](#) – l'agence officielle indienne de promotion des investissements – ouvrira prochainement un guichet dédié à l'AELE.